

Le télétravail se

De plus en plus d'entreprises et d'indépendants ont recours au télétravail à domicile ou dans des centres. À la clé, des économies de déplacements, loyers... et une hausse de productivité

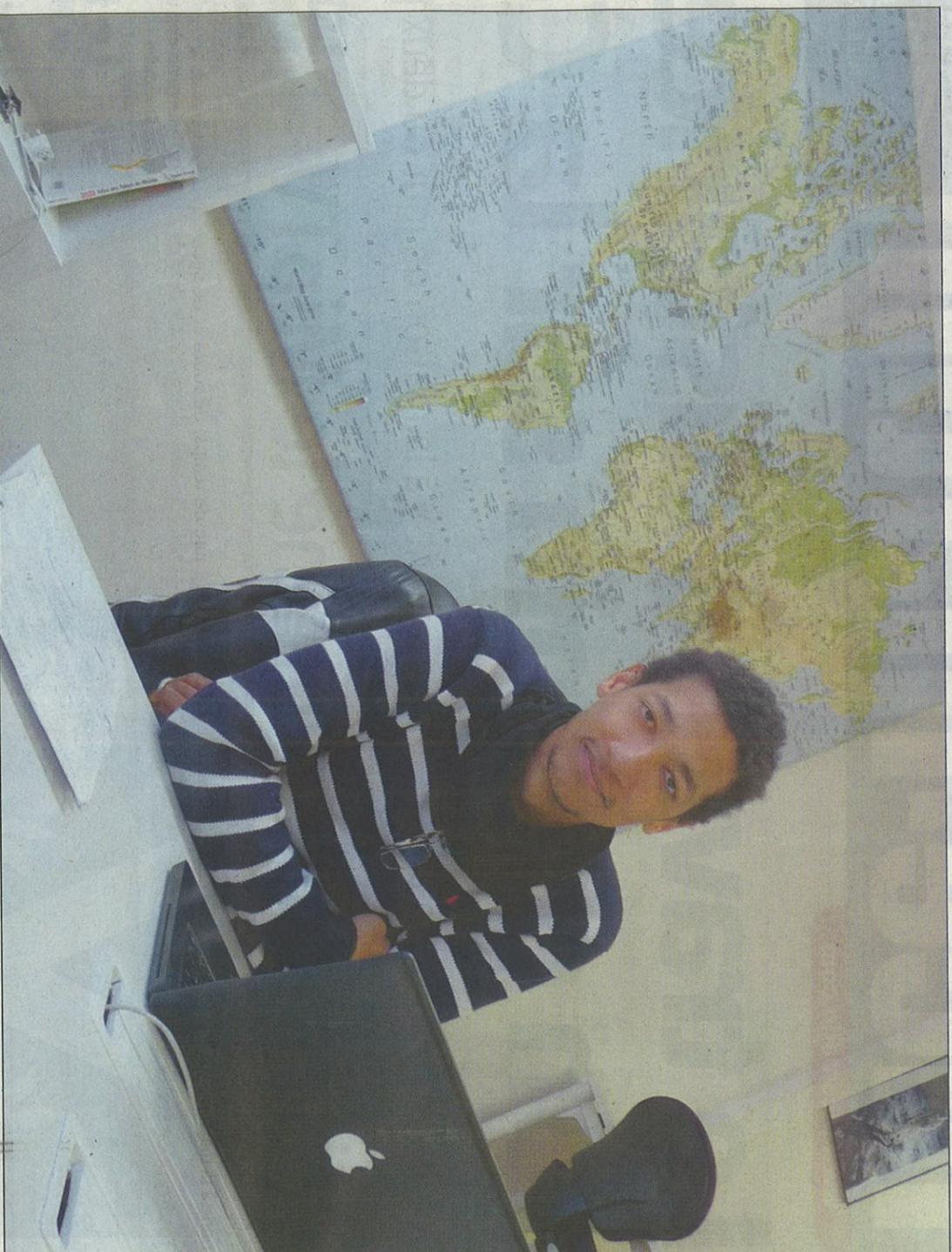
À l'heure où le prix du carburant atteint des sommets, pouvoir travailler depuis son domicile sans être obligé de prendre tous les jours sa voiture pour se rendre au bureau est une idée qui fait son chemin. Elle est née – bien sûr – aux États-Unis, en même temps que le développement d'Internet. Aujourd'hui, près d'un quart des employés de Boeing télétravaille déjà deux jours par semaine en moyenne. La France s'y met à son tour. Un rapport parlementaire chiffre à 10 % le nombre des salariés déjà télétravailleurs, et prévoit une amplification du phénomène au cours des prochaines années.

Cette formule a déjà fait l'objet d'accord dans de grosses boîtes: HP, Alcatel-Lucent, Air France, Renault et d'autres qui ont des sites décentralisés en région.

Sophia Antipolis en pointe

À Sophia Antipolis, nombre d'ingénieurs « bossent » ainsi de chez eux, tout en restant connectés sur le réseau de leurs entreprises. Les petites sociétés s'y mettent, pour limiter les frais de déplacement, les locations de bureaux et pour offrir à leurs employés – des services commerciaux, comptabilité, juridique, etc. – de meilleures conditions de travail. Il n'y a pourtant pas que de la philanthropie dans cette démarche : chez Boeing, on a noté une amélioration de la productivité des télétravailleurs. Ces derniers étant plus concentrés, moins dérangés que par la vie de bureau habituelle, avec les pauses clopes, machines à café et bavardages.

Le télétravail est aussi l'un des moyens de maintenir de l'activité dans le moyen et haut pays. Grâce à l'ordinateur, on peut « téléver-



Nicolas Bergé anime le centre « Les Satellites » à Nice : Un espace avec des formules à la carte, qui dispose de connexions Internet, matériel bureautique et salle de conférences, et permet de travailler à distance sans être isolé pour autant. (Photo J.-M. C.)

dre » de l'huile d'olive ou toute marchandise. Dans cette optique, le département encourage le développement du très haut débit. Enfin, le télétravail est l'une des solutions à l'engorgement des entrées et sorties de villes aux heu-

res de bureau. Car si un grand nombre de salariés pouvait ne pas prendre sa voiture, ne serait-ce qu'un jour par semaine, que de CO₂ de bouchons et d'énergie seraient évités!

J.-M. CHEVALLIER
jmchevallier@nicematin.fr

Christiane : « C'est très positif »

Depuis presque deux ans, Christiane, cadre d'une entreprise de Sophia Antipolis (1), a fait le choix de travailler deux jours par semaine à son domicile et trois jours au bureau. Le fait d'habiter à 25 kilomètres de son lieu de travail – et de fréquents bouchons sur son trajet – fut sa principale motivation. « Un accord sur le télétravail ayant été signé en 2009 au niveau national entre la direction et les syndicats, je n'ai pas eu de difficulté à l'obtenir. »

Les lundis et les vendredis, elle bosse donc depuis sa maison, dans un petit coin de bureau spécialement aménagé. Elle y a installé un ordinateur mis à sa disposition par son employeur. « De mon propre chef, j'ai demandé à travailler de 8 à 12 h et

de 13 à 16 h 20. Dans ces créneaux, je suis toujours joignable. » Christiane voit surtout des avantages dans cette formule. « C'est plus confortable, surtout pour les conférences téléphoniques qui déroulent forcément mes voisins de bureau. Je gagne du temps, je suis plus efficace car, seule chez moi, je ne suis pas sollicitée par mes collègues. Cela dit, j'apprécie de revenir au travail. » Elle juge que « l'employeur est gagnant » puisqu'il économise aussi les deux cinquièmes de la prime de transport.

« Je m'y suis fait très vite »

Si elle a poussé l'expérience à trois jours à la maison l'été dernier, elle estime pourtant que le 100 % télétravail risquerait de désocialiser le salarié. « Au tour

début, loin des services techniques, j'étais un peu perdue, mais je m'y suis fait très vite. »

Pour accéder à sa demande, l'entreprise avait posé quelques conditions : une autonomie personnelle, une ligne ADSL et un endroit spécialement aménagé. Le médecin du travail a donné un avis favorable.

Les collègues de Christiane viennent souvent lui demander des tuyaux, comment ça se passe. « Je les encourage à demander un jour par semaine. Pour moi c'est l'avenir. Mais ils restent encore sur la réserve, ils voient cela comme l'antichambre de la retraite. » La peur de se marginaliser ou – pire – de passer pour un tire-au-flanc est encore bien présente.

1. Qui n'a pas souhaité être citée dans cet article.

« Coworking » : à distance... mais dans un même local

Plutôt que de pianoter sur son ordinateur seul dans sa chambre d'hôtel, ce négociant se rend un jour et demi par semaine au centre « Les Satellites » de Nice. Selon son humeur ou ses besoins, il s'installera à l'une des tables partagées (deux ou quatre branchements Internet) ou sur une table individuelle. Votre dans la salle de réunion, pour tenir ses conférences. Il retrouvera d'autres habitués, comme une styliste, une web-graphiste ou un entrepreneur développant une application sur portable.

« Les gens viennent avec leur propre ordinateur. Nous mettons la bureautique à leur disposition : imprimante, scan, fax », explique Nicolas Bergé, 25 ans, HEC Montréal, qui anime cet espace de 140 mètres carrés ouvert fin 2011. « L'idée, c'est de travailler ensemble sur un même lieu. Cela évite l'isolement et favorise les complémentarités. » Et si vous avez des soucis informatiques, il y aura toujours quelqu'un à côté pour vous dé-

panner. Ce centre de « coworking et de télétravail » permet donc de télétravailler sans être isolé. On y met l'accent sur la convivialité, avec des canapés pour se détendre en buvant un thé ou un café.

« On peut venir sans engagement pour une heure, une journée. Nous proposons des formules personnalisables, depuis une journée par semaine jusqu'à 24 heures sur 24 », explique le jeune homme. Une entreprise nicoise y tient ainsi son « bureau » tous les après-midi, sans souci de la location des murs, de l'électrique et de la maintenance des locaux, de la maintenance informatique...

Les tarifs débutent à 3 euros et vont jusqu'à 399 euros par mois (forfait à 25 euros pour les étudiants). Les clients sont des gens de toutes technologies y sont en-core majoritaires.

« Les Satellites », 12, boulevard de l'Armée des Alpes. Tél. : 04.92.04.72.69. Site web : www.satellites-teletravail.com